Département DE LA SARTHE



CONSEIL MUNICIPAL 17 novembre 2023

Liste des délibérations

Membres en exercice: 15 - Présents: 13 - Pouvoir: 1 - Votants: 14

| POINT | N° délibération | Овјет | DÉLIBÉRÉ |
|-------|-----------------|--|---|
| 1 | | Ajout d'un point à l'ordre du jour | Le Conseil Municipal a accepté l'ajout d'un point à l'ordre du jour (point n°16). |
| 2 | | Election du secrétaire de séance | Mme Liliane MECHE a été désignée secrétaire de séance. |
| 3 | | Approbation du compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 20 octobre 2023 | Le procès-verbal de la séance du 20 octobre 2023 a été adopté. |
| 4.1. | 054/2023 | Recensement 2024_Désignation du coordonnateur communal | Le Conseil Municipal a confié à Mme la Maire la désignation du coordonnateur communal et d'un suppléant qui sera actée par l'établissement d'arrêtés individuels. |
| 4.2. | 055/2023 | Recensement 2024_ Création d'emplois d'agent recenseur et modalités de rémunération et d'indemnisation | Le Conseil Municipal a décidé de créer 2 postes d'agents recenseurs vacataires et d'approuver les modalités de recrutement et de rémunération des agents concourant à la réalisation des opérations de recensement pour 2024. |
| 5 | 056/2023 | Taux de promotion interne à compter du 01/01/2024 | Le Conseil Municipal a défini un taux de promotion interne de 100 % pour tous les grades de la collectivité à compter du 01/01/2024. |
| 6 | 057/2023 | Attribution de chèques cadeaux aux agents | Le Conseil Municipal a attribué une carte cadeau de 40 € par agent à l'occasion de Noël. |
| 7.1. | 058/2023 | Assainissement collectif_Renouvellement de la Délégation de Service Public_Choix du concessionnaire | Le Conseil Municipal a validé le choix de l'entreprise SUEZ en tant que concessionnaire du Service Public du service de l'assainissement collectif de la commune de Sillé-le-Philippe et autorisé Mme la Maire à signer le contrat de Délégation de Service Public. |
| 7.2. | 059/2023 | Assainissement collectif_Proposition de revalorisation des tarifs de l'assainissement | Le Conseil Municipal a validé le maintien des tarifs de l'assainissement pour l'année 2024. |
| 8 | 060/2023 | Animaux errants_Tarifs de capture et des frais de garde journalière | Le Conseil Municipal a validé une revalorisation des tarifs concernant le déplacement et/ou la capture des animaux errants et des frais de garde journalière à compter de l'exercice 2024. |
| 9 | 061/2023 | Bois de chauffage _Tarifs pour la vente | Le Conseil Municipal a validé une revalorisation des tarifs de vente de bois à compter de l'exercice 2024. |
| 10 | 062/2023 | Cimetière_Tarifs de concessions | Le Conseil Municipal a validé une revalorisation des tarifs de concessions du cimetière à compter de l'exercice 2024. |
| 11 | 063/2023 | Locaux communaux _Loyers | Le Conseil Municipal a validé une revalorisation des loyers des logements communaux à compter de l'exercice 2024. |
| 12.1. | 064/2023 | Location bancs et tables_Tarifs | Le Conseil Municipal a validé : - une revalorisation des tarifs de location des bancs et tables à compter de l'exercice |

| | | | 2024 ; - le prêt des bancs et tables à titre gratuit pour les associations communales actives, |
|-------|----------|---|--|
| | | | organisant régulièrement des manifestations sur la commune de Sillé-le-Philippe. |
| 12.2. | 065/2023 | Location bancs et tables_Convention de location | Le Conseil Municipal a adopté des modifications à la convention de location des |
| | | | bancs et tables à compter de l'exercice 2024. |
| 13.1. | 066/2023 | Salle polyvalente _Tarifs de location | Le Conseil Municipal a validé des modifications tarifaires pour la location de la salle polyvalente à compter de l'exercice 2024. |
| 13.2. | 067/2023 | Salle polyvalente _Tarifs de matériel de cuisine (perte/casse) | Le Conseil Municipal a adopté les tarifs de matériel de cuisine (perte/casse) à compter de l'exercice 2024. |
| 13.3. | 068/2023 | Salle polyvalente _Règlement intérieur | Le Conseil Municipal a adopté des modifications au règlement intérieur de la salle polyvalente à compter de l'exercice 2024. |
| 14 | 069/2023 | Droit de place_Tarifs | Le Conseil Municipal a validé la revalorisation des tarifs de droit de place à compter de l'exercice 2024. |
| 15 | 070/2023 | Budget principal – Décision modificative n°2/2023 | Le Conseil Municipal a autorisé de procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n°2 au Budget principal. |
| 16 | 071/2023 | Choix d'un fournisseur d'électricité | Le Conseil Municipal a décidé de conclure un contrat de fourniture d'électricité avec Total Direct Energie pour une durée de 24 mois. |
| 17 | 072/2023 | Demande de subvention au titre de la DETR 2024 | Le Conseil Municipal a approuvé le projet "Création d'une aire de jeux pour enfants en centre bourg de Sillé-le-Philippe" et autorisé le dépôt d'une demande de subvention DETR pour l'année 2024. |
| 18 | 073/2023 | Communauté de communes_Modification des attributions de compensation | Le Conseil Municipal a arrêté le montant de l'attribution de compensation définitive pour la commune de Sillé-le-Philippe à hauteur de 16 897,00 €, à compter de l'année 2024, conformément au rapport de la CLECT. |
| 19.1. | 074/2023 | Adhésion à deux groupements de commande_ Pour la mise en place d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (I.R.V.E.) | Le Conseil Municipal a décidé : - d'entrer dans le groupement de commandes créé en vue de déployer un réseau d'infrastructures de recharge de véhicules électriques ; - de valider la convention constitutive du groupement de commandes et d'autoriser Mme la Maire à la signer ; - de désigner le Département de la Sarthe comme coordonnateur de ce groupement de commandes. |
| 19.2. | 075/2023 | Adhésion à deux groupements de commande_ Pour la mise en place d'un contrat de maintenance et supervision d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (I.R.V.E.) | Le Conseil Municipal a décidé : - d'entrer dans le groupement de commandes créé en vue de confier la maintenance et la supervision des infrastructures de recharge de véhicules électriques ; - de valider la convention constitutive du groupement de commandes et d'autoriser Mme la Maire à la signer ; - de désigner le Département de la Sarthe comme coordonnateur de ce groupement de commandes. |